

## TARIFS DES DIFFÉRENTS SERVICES 2024

Retrouvez toutes les informations de nos différents services sur le site de la ville de TROUY : [www.villedetrouy.fr](http://www.villedetrouy.fr)  
Faire une réservation directement par mail : [enfance@ville-trouy.fr](mailto:enfance@ville-trouy.fr)

Tarifs	Repas enfant de maternelle	Repas enfant élémentaire
	3,40 €	4,06 €

### ATTENTION !!

Les repas sont à réserver au à l'année, au mois ou à la semaine. Possibilité de corriger les réservations jusqu'au mercredi midi précédant la semaine à modifier.

Les repas non réservés feront l'objet d'un supplément de 1 € par repas.

Les repas réservés sont facturés sauf présentation d'un certificat médical.

### ACCUEIL AVANT ET APRÈS CLASSE :

Quotient familial	Forfait hebdomadaire à partir de 3 présences sur la même semaine		
	Matins seuls	Soirs seuls	Matins et Soirs
0 à 1000	7,34 €	11,42 €	16,56 €
1001 à 1400	7,44 €	11,55 €	16,65 €
Plus de 1400	7,58 €	11,78 €	16,97 €
Accueil d'un enfant à titre exceptionnel (1 ou 2 fois par semaine), tarif unique par présence			
	Matin seul	Soir seul	Matin et soir
	2,59 €	3,69 €	5,24 €
*Dépassement horaires	10 € par enfant et par dépassement		

### MERCREDIS :

Quotient familial	Journée	Demi-journée
0 à 1000 Cartes CAF	7,70 €	4,01 €
1001 à 1400	11,21 €	5,65 €
Plus de 1400	12,75 €	5,76 €

### ACCUEIL MÉRIDIEEN :

	Tarif par séance
1 ou 2 présence maximum sur la même semaine	1,86 €
3 présences et plus sur la même semaine	1,40 €

## SÉJOURS DE VACANCES TROUY, SENNEÇAY, ST CAPRAIS, LE SUBDRAY :

	1 <sup>er</sup> enfant	A partir du 2 <sup>ème</sup> enfant	Tarif unique	Tarif unique	Tarif unique
<b>QUOTIENT FAMILIAL</b>	<b>Forfait N°1</b>	<b>Forfait N°2</b>	<b>Forfait N°3</b>	<b>Journée CDL Exceptionnelle</b>	<b>½ Journée CDL Exceptionnelle</b>
	3 présences sur la même semaine	3 présences sur la même semaine	3 présences sur la même semaine	(2 maximums dans la semaine)	(2 maximums dans la semaine)
Quotient familial Ou cartes	SEMAINE CDL JOURNEE + REPAS 7h30 – 18h30	SEMAINE CDL JOURNEE + REPAS 7h30 – 18h30	SEMAINE CDL ½ JOURNEE 7h30 – 12h Ou 13h30 – 18h30	7h30 – 18h30	7h30 – 12h Ou 13h30 – 18h30
0000 à 750 et Cartes CAF	25,76 €	12,87 €	12,56 €	13,02 €	6,50 €
751 à 900	38,63 €	25,76 €	18,85 €		
901 à 1000	51,52 €	38,63 €	25,12 €		
1001 à 1100	57,97 €	45,05 €	28,27 €		
1101 à 1400	71,11 €	57,97 €	34,55 €		
Plus de 1400	77,24 €	64,37 €	37,68 €		

### TARIFS RESSORTISSANTS DES COMMUNES EXTÉRIEURES (hors conventions) :

Forfait hebdomadaire par enfant à partir de 2 présences sur la même semaine. Prix journée unique pour 1 présence exceptionnelle sur la même semaine :

VACANCES SCOLAIRES	2 présences sur la même semaine	2 présences sur la même semaine	Journée CDL Exceptionnelle	½ Journée CDL Exceptionnelle
	SEMAINE CDL JOURNEE + REPAS 7h30 – 18h30	SEMAINE CDL ½ JOURNEE 7h30 – 12h Ou 13h30 – 18h30	(1 maximum dans la semaine) 7h30 – 18h30	(1 maximum dans la semaine) 7h30 – 12h Ou 13h30 – 18h30
CARTES CAF	106,34€	62,48 €	34,60 €	23,18 €
SANS AIDES	124,54 €	71,28 €		

MERCREDIS ÉDUCATIFS	JOURNÉE	½ JOURNÉE
CARTES CAF	24,62 €	12,18 €
SANS AIDES	28,02 €	13,97 €

La commune de TROUY est en partenariat pour les séjours de vacances et les mercredis avec les communes de :

**SAINT CAPRAIS** (mêmes tarifs que les ressortissants de TROUY)  
**SENNEÇAY** (mêmes tarifs que les ressortissants de TROUY)  
**LE SUBDRAY** (mêmes tarifs que les ressortissants de TROUY)

La commune de TROUY est en partenariat pour les séjours de vacances avec les communes de :

**ARÇAY** (tarifs fixés par la commune d'origine)  
**LISSAY LOCHY** (tarifs fixés par la commune d'origine)  
**PLAIMPIED GIVAUDINS** (tarifs fixés par la commune d'origine)